

En cas de réclamation

La prompte déclaration de réclamations est essentielle pour assurer que la résolution de la réclamation fournit des bon résultats..

Les membres sont encourager d'aviser l'assureur immédiatement s'il sont au courant d'une réclamation réelle ou potentielle. Si un membre reçoit un avis ou une déclaration formelle, l'avis doit être rapporté par écrit à l'assureur à l'intérieur de 30 jours. Veuillez vous abstenir de faire des déclarations écrites ou orales au demandeur, sauf si l'assureur ou un ajusteur conseille de le faire. Veuillez ne pas offrir de compenser un patient puisqu'une telle action pourrait interférer légalement avec la gestion de la réclamation.

Si un membre recherche des services juridiques indépendants pour une réclamation potentielle, tous les frais liés à ces services ne peuvent pas être récupérés dans les limites de la police à moins qu'un avis a été fourni à l'assureur avant le commencement de cette représentation juridique.

Dans l'éventualité d'une réclamation potentielle, ou si un membre se voit formellement présenter une déclaration de réclamation, les membres devraient suivre les directives suivantes:



Les membres devraient

- Signaler immédiatement toute réclamation éventuelle à l'ajusteur, ou à BMS Group
- Documenter officiellement l'incident, y compris les détails des personnes impliquées
- Soumettre toute déclaration formelle de la réclamation à l'ajusteur ou à BMS Group
- Signaler des enquêtes régulatrices ou avis de plainte à l'intérieur de 30 jours
- **Les membres ne devraient pas** Parler avec des tiers au sujet de la réclamation
- Prendre responsabilité des frais juridiques avant de déclarer une réclamation
- Offrir une compensation pour régler indépendamment une réclamation
- Modifier ou changer les dossiers médicaux antérieurs une fois qu'une déclaration de réclamation a été reçue
- Les membres qui sont au courant d'une réclamation éventuelle devraient communiquer avec BMS Group directement au 1-855-318-6558 ou camrt.insurance@bmsgroup.com

Nous joindre

Maltman Group International
3550 avenue Victoria Park, bureau 301,
Toronto, ON M2H 2N5
Sans frais: 1-800-699-0914
Courriel: claims@maltmans.com

Toll Free: **1-800-699-0914**
Email: claims@maltmans.com